

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 12 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DEVE 18** Dénomination « allée du Commandant Massoud » attribuée à une allée située côté Est des jardins des Champs Elysées (8e).

**M. Arnaud NGATCHA, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « allée du Commandant Massoud » à une allée située côté Est des jardins des Champs Elysées (8e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du 23 février 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Arnaud NGATCHA au nom de la 7ème commission,

Délibère :

La dénomination « allée du Commandant Massoud » est attribuée à l'allée située côté Est des jardins des Champs Élysées, traversant le carré Ledoyen et le jardin de Paris, entre le Cours de la Reine et l'avenue des Champs Élysées à Paris 8e.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**